



Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion Probation, du SNEPAP-FSU et de la CFDT, les personnels du SPIP du Centre Pénitentiaire des Baumettes se sont réunis le 29 Février 2016 en assemblée générale.

Parce que l'investissement, les compétences des personnels, leur reconnaissance et l'attractivité du corps justifient de l'ouverture d'un chantier statutaire.

Parce que les personnels d'insertion et de probation sont encore une fois laissés pour compte dans l'octroi des mesures indiciaires octroyées aux personnels de l'administration pénitentiaire.

Parce que nous attendons toujours que la DAP honore ses engagements relatifs à l'arrêt de la pré-affectation et à la retraite des ASS.

Parce qu'un plan de recrutement pluriannuel est indispensable au de l'état critique des RH dans les SPIP et de nos charges de travail.

**Les personnels présents à l'AG ont voté
une entrée dans le mouvement et la mise en place immédiate des
modalités suivantes :**

- *Le boycott des réunions de service et d'antenne.*
- *Le boycott des réunions extérieures.*
- *Les Boycott des CPU.*
- *La rédaction des rapports a minima.*
- *La transmission des rapports, mails, fax accompagnés de la mention suivante :
« Actuellement en mouvement, le SPIP du Centre Pénitentiaire des Baumettes ne transmettra que des rapports a minima jusqu'à l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière Insertion et Probation, la continuité du renfort en ressources humaines dans les SPIP et au respect des engagements pris par la DAP sur l'arrêt de la pré-affectation et la retraite des ASS ».*
- *— La communication aux autorités judiciaires, préfet, partenaires, élus et à la Presse de nos revendications et modalités d'actions.*

Nous exigeons :

- **L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation**
 - **Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire**
- **La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP**
- **L'égalité de traitement des ASS qui ont intégré le corps de CPIP pour le calcul de leur retraite**
 - **Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017**

**UNE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS
EST PRÉVUE LE 14 MARS 2016
AFIN DE RÉÉVALUER CES MODALITÉS D'ACTIONS
SI L'ABSENCE DE REPONSES A NOS REVENDICATIONS LE
NÉCESSITE.**

Marseille, le 1^{er} Mars 2016